



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

ECHANGE CULTUREL ET LINGUISTIQUE

Collège St Régis St Michel / Istituto Comprensivo di Airasca (Turin)

Le Puy en Velay, le 23/02/23

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous sommes heureux que le projet d'échange avec **Airasca** ait convaincu nos jeunes ainsi que leurs familles. En effet, nous comptons 22 élèves de 4[°] inscrits. Le prix de l'échange s'élève à 380 € par participant, déduction faite de l'aide de l'APEL qui a décidé de soutenir les séjours et les voyages linguistiques. Ce prix comprend le transport en Italie, les musées, les visites et activités prévues lors de notre séjour à Airasca ainsi que la journée à Lyon (voir programme).

En ce qui concerne le paiement, un acompte ayant été versé, nous vous demandons de finaliser le règlement en effectuant 2 versements complémentaires de 140 €, à l'ordre du *collège St Régis-St Michel* (l'un sera encaissé au mois de mars 2023 et l'autre en mai 2023). Merci de remettre **une enveloppe contenant les 2 versements** à Mme Deshors pour **le vendredi 3 mars 2023**.

Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

Comme indiqué dans la 1^{ère} circulaire, cet échange se déroule en 2 temps :

- L'accueil en France des correspondants italiens du 26/03/23 au 31/03/23, au sein de votre famille,
- L'accueil en Italie de votre enfant dans la famille de son correspondant, du 02/05/23 au 07/05/23.

Vous trouverez ci-joint le programme prévisionnel du séjour des jeunes italiens au collège.

Afin de continuer à mener à bien ce projet, nous vous demandons de **compléter les documents suivants** et de **les rapporter** à Mme Deshors pour **le vendredi 10 Mars** :

1. Une **photocopie de la carte d'identité** de votre enfant ou **de son passeport** en cours de validité à la date du séjour en Italie.

Attention, pour être conforme, le recto et le verso de la carte doivent apparaître sur la même page !

2. **L'autorisation de sortie de territoire (AST)** dûment complétée, accompagnée de la photocopie recto-verso de la carte d'identité du parent signataire (ci-jointe)
3. **La fiche individuelle de l'élève** (ci-jointe)
4. **L'autorisation parentale de transport** (ci-joint)
5. **L'autorisation parentale d'hospitalisation** (ci-joint)

N.B : les documents 3, 4 et 5 figurent sur la même feuille, les documents 1 et 3 sont à joindre.

Assurance: vous devez vérifier que vous êtes bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, merci de contacter l'établissement.



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

Voici les documents à avoir impérativement le jour du départ en Italie :

Attention : contrôle individuel à la montée dans le bus (sans ces cartes pas de départ possible)

- ✓ **La carte nationale d'identité ou le passeport de l'élève**
- ✓ **La carte européenne d'assurance maladie (**demande à faire** sur le site *ameli.fr* en créant au préalable un compte puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « *mes demandes* ». **Cette carte est obligatoire et l'élève doit l'avoir en sa possession le jour du départ.** (*prévoir quelques semaines de délai pour l'obtention*)**

Conditions d'annulation :

L'annulation d'un ou plusieurs élèves, moins de 15 jours avant le départ, entraînera l'augmentation du prix du voyage pour chaque participant restant. C'est pourquoi le nombre actuel de 22 participants est indispensable.

Nous vous remercions d'avoir donné une suite favorable à ce projet que nous espérons enrichissant culturellement pour vos enfants et motivant pour l'apprentissage de la langue.

Veillez recevoir, chers parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les professeures en charge du projet

Mesdames C. DAMNON et C. DESHORS

Le Directeur du Collège

Monsieur E. BELLEDENT